



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONSDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre :  
50

Séance du 7 octobre 2025

## Objet

L'an deux mil vingt-cinq, le sept octobre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 30 septembre 2025, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

EHPAD Les Charmilles

-----

EPRD 2025

-----

Décision modificative n°1

-----

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCASMembres présents : Mesdames Fouchet, Lanson, Denigot, Torlay, Abi Fadel, Brault, Porcher, Maës, Salitra, Motte-Tchernia, Gautier et Porteret.Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Néant

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Néant

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

Nombre des membres du Conseil	
Vote	
En exercice	13
Présents	13
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0



**EHPAD LES CHARMILLES**

**EPRD 2025**

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M 22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 1<sup>er</sup> juillet 2025 approuvant l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2025 de l'EHPAD des Charmilles,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements de crédits en cours d'exercice,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

APPROUVE la décision modificative n°1, telle que présentée, concernant le budget 2025 de l'EHPAD des Charmilles :

Section d'exploitation :

**Dépenses**

6063 – Alimentation	+ 45 000 € (Hébergement)
64131 – Rémunération principale	<u>+ 45 000 € (Soins)</u>
<b>Total</b>	<b>+ 90 000 €</b>

**Recettes**

778 – Autres produits exceptionnels	<u>+ 90 000 € (Soins)</u>
<b>Total</b>	<b>+ 90 000 €</b>

Pour extrait conforme,

~~Pascal Duchêne,  
Président du CCAS~~



La secrétaire de séance,  
Nadège Périon,  
Directrice du CCAS